

Réunion du Conseil supérieur de la magistrature hier A l'heure des réformes



Les travaux étaient présidés par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba.



Une phase des travaux.



Une vue des présidents des cours et autres juridictions.



Les ministres Séraphin Moundounga (Justice) et Christian Magnagna (Budget) ont pris part aux assises.

O. N.
Libreville/Gabon

LE Conseil supérieur de la Magistrature s'est réuni hier au palais de la présidence de la République. Conformément à la loi, les travaux étaient présidés par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, en sa qualité statutaire de président de cette instance qui définit les grandes orientations du fonctionnement de la justice dans notre pays. Parmi les personnalités présentes, on notera, outre

les ministres Séraphin Moundounga (Justice, Garde des Sceaux) et Christian Magnagna, (Budget et Comptes publics), les présidents de la Cour des Comptes, du Conseil d'Etat, de la Cour d'Appel, plusieurs collaborateurs du président de la République, etc. Cela a été une nouvelle occasion saisie par le président Ali Bongo Ondimba pour réaffirmer, à l'ouverture des ses assises, sa vision du rôle fondamental de la justice dans un Etat de droit. Il a entre autres rappelé qu'au Gabon, nul ne saurait prétendre être au-dessus de la loi, ni être

arbitrairement inquiété dans la jouissance paisible de ses droits légitimes et légaux. Tout comme, il a fustigé les comportements de certains acteurs (magistrats et greffiers) qui se sont illustrés négativement à un moment ou à un autre dans l'exercice de leurs fonctions. Parmi les intervenants, il y a également l'Inspecteur général des Services judiciaires, Mme Jacqueline Libizangomo. Cette dernière a essentiellement donné lecture du rapport moral faisant état du fonctionnement des juridictions, des conditions de travail des acteurs, etc.

Par ailleurs, en plus de l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a procédé à plusieurs intégrations, promotions, avancements, nominations, affectations, mutations... Soulignons que que ces assises interviennent au moment où le gouvernement vient de lancer plusieurs réformes dans ce secteur. On rappelle qu'au cours de sa récente réunion, le Conseil des ministres avait adopté plusieurs projets d'ordonnances et de décrets relatifs à la Justice dans notre pays. Le communiqué final ayant sanctionné ce rendez-vous

de l'Exécutif avait mentionné que "l'organisation nouvelle de la Justice abroge la loi 7/94 pour : un arrimage aux nouvelles dispositions de la Constitution révisée en 2011 ; une consolidation de l'attractivité de l'environnement des affaires par le renforcement de la gouvernance financière et économique public et privée grâce à la création d'un tribunal spécial et d'une Cour d'Appel spéciale chargée de la répression de la délinquance financière et économique, ainsi que des formes de criminalité et des crimes de sang aggravés des prélèvements d'organes

et autres mutilations de victimes ou tout autre acte de barbarie moyenâgeuse ; d'un tribunal de commerce pour une meilleure efficacité de l'offre de service public de la justice à l'occasion des litiges entre opérateurs économiques, grâce à une coexistence entre magistrats professionnels et magistrats consulaires ; d'un tribunal du Travail où les conseillers prud'homains représentant des travailleurs et ceux représentant les employeurs vont participer, auprès des juges professionnels, au règlement des litiges individuels du travail présentés en justice." C'est dire.

Suite à la décision du président Ali Bongo Ondimba de céder une part du patrimoine de son défunt père à la jeunesse gabonaise/Réaction du président de la Mutuelle des étudiants de l'UOB

"C'est une initiative courageuse et louable"

Propos recueillis par SM
Libreville/Gabon

A la suite de l'initiative du chef de la famille Bongo Ondimba de céder à la jeunesse gabonaise, une partie du patrimoine hérité de leur défunt père Omar Bongo Ondimba, les réactions continuent de se succéder. Au tour du président de la mutuelle des étudiants de l'Université Omar Bongo (UOB), Ange Gaël Makaya Makaya de se prononcer.

"Lorsque le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba parle de l'éducation dans ce pays,

cela touche la communauté estudiantine. Lorsqu'il met au cœur de sa préoccupation la jeunesse, cela touche les jeunes Gabonais. Ceci m'amène à dire qu'Ali Bongo Ondimba vient de prendre une initiative courageuse, louable et importante pour la jeunesse gabonaise. Nous voulons que cette décision soit appliquée. Aussi voulons-nous l'encourager à aller jusqu'au bout de ses décisions, comme il l'a fait en 2012 lorsqu'il a supprimé le critère d'âge pour l'obtention de la bourse chez les étudiants. Comme nous l'avons vu au sujet de l'enrôlement des étudiants. Le combat pour nous leaders estudiantins est celui



le président de la mutuelle des étudiants de l'UOB, Ange Gaël Makaya Makaya.

d'améliorer les conditions d'étude de l'étudiant. C'est pourquoi, la décision du président de léguer à la jeunesse sa part d'héritage, notamment le domaine d'Oyo

qui sera converti en une université, est un engagement qui vient à point nommé. Vivement qu'il ne s'agisse pas seulement d'un effet d'annonce.

Le bureau directeur et moi en ma qualité de président de la mutuelle des étudiants de l'Université Omar Bongo, sommes disposés à conjuguer avec le président de la République dans l'intérêt des étudiants, de la jeunesse en général. Nous continuons d'attendre davantage du président Ali Bongo Ondimba. Car, l'UOB aussi a besoin de retrouver ses lettres de noblesse. Pour l'heure, ce que nous retenons de ce geste c'est la détermination du président de la République à faire de l'élite gabonaise le moteur de notre pays. Car, une jeunesse qui n'est pas bien formée, est une jeunesse qui ne répondra jamais aux attentes de son pays. Le chef

de l'Etat vient de poser les jalons d'un développement durable. Comme il aime à le dire, «le Gabon émergent ne se fera pas avec une jeunesse au rabais, mais plutôt une élite éveillée», laquelle a besoin de plus d'infrastructures. En outre, nous souhaitons que la future université s'occupe de la formation professionnelle dans certains domaines, car aujourd'hui nous avons besoin qu'un étudiant qui sort de l'UOB soit employable. Nous sommes très satisfaits du geste du président en notre faveur sur un plan scientifique. Maintenant, il nous reste de voir, même si nous savons que ça se fera.